



Avis de recrutement

Barid Al-Maghrib acteur majeur opérant dans les métiers : du Courrier, de la Messagerie et de la Poste Numérique.

Barid Al-Maghrib compte sur l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs avec des ambitions fortes et partagées renforcées par son statut d'institution proche des citoyens, au service des stratégies de développement économique et social de notre pays.

Si vous souhaitez valoriser votre expertise, continuer de développer vos compétences, vous épanouir dans un environnement en perpétuelle évolution et faire partie d'une entreprise portant de belles valeurs humaines et sociétales, n'hésitez pas à postuler.

Profil recherché

Animateur Réseau

Conditions d'éligibilité

Bac+2 : Technicien Spécialisé, BTS, DUT, en Commerce ou diplôme équivalent ;

Avoir une première expérience professionnelle est un atout ;

Être âgé de 28 ans au maximum.

Missions :

- Assurer l'animation Commerciale des réseaux de vente propre et partenaires et y apporter l'appui et l'assistance nécessaires pour l'atteinte des objectifs commerciaux.

Activités :

- Planifier et décliner sur terrain les actions d'animation visant le développement du chiffre d'affaires au niveau des réseaux propre et partenaires ;
- Assurer le recrutement et la fidélisation des clients Petits E-commerçants Particuliers ;
- Contribuer à la diffusion des guides et procédures relatifs à la famille de produits gérés et à l'amélioration des produits et prestations de services ;
- Assurer la remontée des informations terrain (veille concurrentielle, propositions d'amélioration de produits ou de procédures).

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, merci de renseigner votre demande de candidature sur le lien suivant :

<https://recrute.barid.ma>

La date limite de renseignement des formulaires de candidature est le **15/08/2025**, date de validation en ligne faisant foi.

NB :

Les diplômes éligibles sont ceux délivrés par les établissements publics en formation initiale ou les diplômes disposant d'attestation d'équivalence délivrées par les instances compétentes reconnaissant l'équivalence de leurs écoles ou instituts.